

Bernard Marx

Economiste

Réforme ou Révolution ?

- « Au XXème siècle, le capitalisme a connu une première mutation, le salariat s'est transformé, le pouvoir d'achat a augmenté, la protection sociale s'est généralisée ; au XXIème siècle le climat le met au défi d'une mutation d'ampleur comparable. Le paramètre déterminant était pour le fordisme, le lien entre salaire réel et productivité ; le paramètre déterminant dans la lutte contre le réchauffement climatique c'est le prix du carbone »

Jacques Mistral [Le climat va-t-il changer le capitalisme ? (Eyrolles, 2015)]

- « Que nous dit le changement climatique ? Que notre système extractiviste qui repose sur une croissance illimitée, une logique hypercompétitive et concentre le pouvoir dans les mains de moins de 1 % de la population a échoué. Ramener nos émissions de gaz à effet de serre aux niveaux recommandés par les climatologues implique une transformation économique radicale ».

Naomi Klein [Tout peut changer. Capitalisme et changement climatique (Actes Sud 2015)]

- **Une mauvaise allocation des capitaux**
- **Donner un prix au carbone**
- **Le secteur financier peut-il devenir vertueux ?**
- **Le fonds vert et les financements pour les pays démunis**

Une mauvaise allocation des capitaux (1)

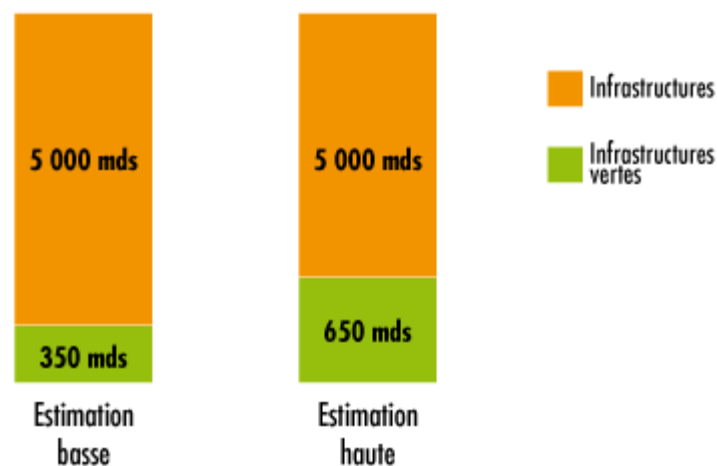
- La feuille de route vers une économie bas carbone
 - Les investissements à réaliser :
 - la décarbonation de tous les vecteurs énergétiques,
 - le développement de ville durables et la rénovation des bâtiments dans les villes existantes,
 - la décarbonation du secteur des transports,
 - la reforestation pour accroître les puits de carbone naturels,
 - le passage à une économie circulaire pour économiser les ressources...

 - Les investissements à réaliser :
 - conjuguer économie bas carbone éradication de la misère et le développement social,
 - adaptation et atténuation

 - La consommation
 - limiter la course à la consommation des objets

Une mauvaise allocation des capitaux (2)

- Pas beaucoup plus mais beaucoup mieux
 - Seulement 5 % d'investissements en plus... Mais un redéploiement massif est nécessaire



Source Rapport Canfin Grandjean, 2015

L'exemple de l'énergie : nous avons beaucoup trop de carbone fossile

Donner un prix au carbone (1)

Les expériences et leurs limites

- Le but : intégrer les externalités négatives
- Les modalités possibles :
 - les taxes,
 - les marchés de permis,
 - la monétarisation sans marché
- Retour d'expériences : la taxation en Suède plus probante que le marché des permis dans l'Union européenne

Donner un prix au carbone (2)

● Nouvelles propositions

- Le retour du marché : la proposition Tirole
 - Imposer un prix à l'émission du carbone, fondé sur un accord mondial contraignant fixant une limite aux émissions de chaque pays en fonction du nombre de ses habitants
- La monétarisation sans marché : la proposition Aglietta
 - Fixer un prix notionnel de la tonne de carbone économisée au niveau européen
 - Créer sur cette base un nouveau circuit de financement à partir de l'émission de certificats d'économie d'émission de gaz à effet de serre
- Ne pas oublier les réglementations directes et indirectes

Le secteur financier peut-il devenir vertueux ?

- Prise de conscience des acteurs financiers
 - Les défaillances des marchés financiers face au réchauffement climatique ont des causes multiples :
 - déficits d'information ;
 - court- termisme ;
 - insuffisance des incitations ;
 - caractère du bien commun du climat ;
 - difficulté à probabiliser le risque climatique.
 - L'impact croissant du risque climatique sur la rentabilité des investissements
 - risques économiques,
 - risques réglementaires.
 - Des campagnes d'ONG environnementales

- Développement de nouvelles initiatives
 - L'utilité potentielle du secteur financier
 - Les initiatives des acteurs financiers privés
 - Adapter les réglementations financières

Le fonds vert et les financements pour les pays les plus pauvres

- De Kyoto à Paris : le bouleversement mondial des enjeux climatiques
 - Le principe de « la responsabilité commune mais différenciée » et sa mise en œuvre dans le protocole de Kyoto :
 - Les pays en développement ne sont plus ce qu'ils étaient
 - La mise en place d'un fonds vert pour le climat

- Les incertitudes du fonds vert
 - Une lente mise en place : Opérationnel depuis 2015. Premiers projets décidés à l'automne 2015. Levée de fonds difficile.
 - Beaucoup de questions et des inquiétudes :
 - Trouver 100 milliards par an et même davantage compte tenu des besoins
 - Faire une place plus importante aux actions d'adaptation
 - Mobiliser les banques de développement
 - Ne pas prendre sur les fonds pour le développement pour financer le fonds vert
 - Associer les fonds privés et les fonds public
 - Associer la société civile et les communautés locale
 - Associer éradication de la misère et lutte contre le réchauffement climatique

Des avancées à la Conférence de Paris ?

- Il n'y a pas de négociation directe sur l'établissement d'un prix du carbone.
- Des progrès sont espérés pour la levée de fonds pour le fonds vert.
- Le projet de texte d'accord dans sa version actuelle (7 octobre 2015) n'évoque pas de désinvestissement dans les énergies fossiles. Il ne prévoit pas de mécanisme de soutien financier aux énergies renouvelables.